

Wilaya de Skikda  
Daïra de Azzaba  
Commune AZZABA  
N : 825 / S.C.M.P/2026

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALES  
N.I.F 0984.2104.5162 330

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par monsieur le responsable de la gestion des affaires de la commune de azzaba pour

\* **Projet 01: Suivi et réhabilitation du réseau d'assainissement de 80 logements ruraux à RAS EL MA (AZZABA)**

\* **Projet 02 : suivi et réhabilitation partielles des collecteurs du réseau d'assainissement du groupement secondaire MANZIL BENDICH (AZZABA).**

*Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux hydrauliques (Activité Principale) classé à la catégorie quatre*, dont le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis. Le chef de file doit être qualifié en *Travaux hydrauliques (Activité Principale)* classé à la catégorie quatre (04) ou plus, Les autres membres doivent être qualifiés en *Travaux hydrauliques (Activité Principale)*, classés à la catégorie trois (03) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- **moyen chiffre d'affaires pendant les trois dernières années (2022-2023-2024) égale ou plus d'un montant** = 14.000.000.00 DA et obligation de présenter les bilan des trois dernières années (2022-2023-2024) - (03) **trois** attestations de la bonne exécution, délivrée et signée par un maître d'ouvrage public pour les trois dernières années (2022-2023-2024) dans la spécialité.

Les intéressés par le présent appel d'offres sont invités à retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de bureaux des marches publics de la commune de azzaba, contre paiement d'un montant de 5000 DA représentant les frais de reproduction.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposées au secrétariat de la commune de azzaba, et non envoyées par courrier postal.

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».

« Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -  
Appel d'offres n°.....  
l'objet de l'appel d'offres :

\* **Projet 01: Suivi et réhabilitation du réseau d'assainissement de 80 logements ruraux à RAS EL MA (AZZABA)**

\* **Projet 02 : suivi et réhabilitation partielles des collecteurs du réseau d'assainissement du groupement secondaire MANZIL BENDICH (AZZABA).**

CONTENU DE L'OFFRE

Les offres doivent comporter un « dossier de candidature » une « offre technique » et une « offre financière ».

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

-Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement.

-Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin. En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre)/ (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.

-les statuts pour les sociétés.

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. (délégation de pouvoir et de signature).

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

- a) Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité à la date de soumission.
- b) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
  - les Bilans financiers concernent les trois (03) dernières années (2022-2023-2024) dûment certifiés par le commissaire au compte ou visés par les services des impôts.
  - Tout document justifiant la solvabilité vis-à-vis de la banque domiciliaire.
- c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
  - Les moyens humains concernent le personnel clé destinés au projet objet de l'appel d'offre.
  - Les moyens matériels destinés au projet objet de l'appel d'offre.
  - les références professionnelles du soumissionnaire dans la réalisation de projets similaires (les attestations de bonne exécution, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages).

## **CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE**

- Une déclaration à souscrire renseignée et signée avec soin, en cas de groupement, présenter une seule déclaration.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, **la mention manuscrite « lu et accepté »**.

- Un mémoire technique comprenant :

- Le planning de réalisation prévisionnel.
- La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement par les diplômes, attestations de travail et la déclaration auprès des services CNAS.
- la liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés par carte grise ou récépissé de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité pour le matériel roulant, Facture d'achat pour le matériel non roulant, contrat de leasing et/ou de location sur la durée des travaux ou PV d'un expert agréé ou d'un huissier de justice datant d'au moins d'une année.

## **CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE**

- la lettre de soumission renseignée et signée avec soin, en cas de groupement, remplir une seule lettre de soumission.

- le bordereau des prix unitaires (BPU) , établi en hors taxes;

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) :

## **DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES**

La durée de préparation des offres est fixée à **huit jour (08)** jours, compté à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans les journaux nationaux et les pages officielles marchands, publics des (BOMOP)-au moins deux journaux électronique + fenetre électronique

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

## **DATE ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES**

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres est fixé à l'article 16 de la présente instruction aux soumissionnaires avant **10 .00 heures**.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des « dossiers de candidatures » des « offres techniques » et « des offres financières » correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture de tous les plis des offres le « dossier de candidature » ; « l'offre technique » et « l'offre financière », se fera à **10.00 h en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux lé y assister aux siège de la commune de azzaba . Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de préparation des offres augmentée de trois ( 03 ) mois a partir du publication d'appel d'offre ouvert .**

Fait à azzaba le ..... 2024